

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : La Provencale

Site inspecté : Brignoles « Candelon »

Date de l'inspection: 18/06/2019

INSPECTION

Constat de l'Inspecteur :

LES DEUX CITERNES INCENDIE DU SITE NE SONT PAS FONCTIONNELLES.

Écart aux dispositions de : Article 13 de l'arrêté préfectoral du 24 mars 2017
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la
visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

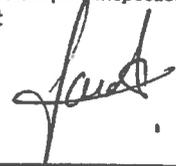


L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

N. JARDET

Responsable Sécurité Environnement



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs
délais d'application)

Les 2 citernes incendie ont été équipées de vannes 1/4 tour + raccords
papiers DN 100 le 09/07/19.

Une convention pour une défense extérieure contre l'incendie commune va être
établie avec le SDIS 83.

Date prévisionnelle : 26/09/19.

Suites susceptibles d'être données

Écart levé

Oui Non

Proposition de mise en demeure

Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui Non

Commentaires :

à vérifier lors de la prochaine inspection

DREAL

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : LA PROVENCALE

site inspecté : BRIGNOLES

Date de l'inspection: 25/10/2017

Constat de l'inspecteur :

Absence de comité de suivi

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : Article 8 de l'arrêté préfectoral du 24/03/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

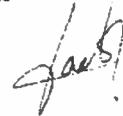
L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

P. JARROT

Resp. Sécurité Environnement



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Le comité de suivi va être réuni au printemps 2018 pour présenter l'extension de la carrière aux participants et aborder les thèmes liés à la sécurité et à l'environnement.

Délai : Avril 2018

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

 Oui Non

Proposition de mise en demeure

Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire

Oui Non

Commentaires :

A vérifier lors de la prochaine inspection, des compte-rendus de ces comités seront transmis à l'inspection.

L'inspection le : 01/12/2017  Fiche soldée le 18/6/2019

DREAL

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : LA PROVENCE

site inspecté : BRIGNOLES

Date de l'inspection: 25/10/2017

INSPECTION

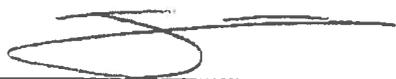
Constat de l'inspecteur :

Présence d'un stockage de tout venant dans une zone boisée non dédiée au stockage, et impactant fortement le paysage

Ecart aux dispositions de : Article 10 de l'arrêté préfectoral du 24/03/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

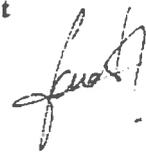


L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

P. JARDON
Resp. Sécurité Environnement



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Ce stock va faire l'objet d'analyses par caractérisation et commercialisation prochaine. Notre objectif est de faire disparaître ce stock de poisson le plus rapidement possible.

Délai : Avril 2018.

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
 Proposition de mise en demeure Oui Non
 Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

A vérifier lors de la prochaine inspection, d'avancée du déstockage et précisées dans le rapport annuel d'activités.

L'inspection le : 21/12/2017

Fiche soldée le 18/6/19

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

6

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : LA PROVENCALE

site inspecté : BRIGNOLES

Date de l'inspection: 25/10/2017

Constat de l'inspecteur :

Absence d'aspersion sur les pistes de la carrière

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : Article 11.6 de l'arrêté préfectoral du 24/03/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



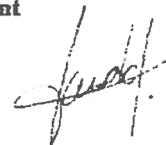
L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

M. JARDOT

Resp. Sécurité Environnement



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Le système d'aspersion des pistes, déjà présent sur le site, a été déplacé en bordure de piste puis remis en service.

Délai: Aout 2018.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Proposition de mise en demeure	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Proposition d'arrêté complémentaire	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires :

A vérifier lors de la prochaine inspection, d'absence des travaux sera précisé dans le rapport annuel d'activités

L'inspection le : 01/12/2017.

 Fiche soldée le 18/16/2019

DREAL

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

7

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : LA PROVENCALE

site inspecté : BRIGNOLES

Date de l'inspection: 25/10/2017

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

Absence de protection contre la foudre

Ecart aux dispositions de : Article 16 de l'arrêté préfectoral du 24/03/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

M. JARDOT

Rep. Société Environnet



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Un dispositif de protection contre la foudre va être mis en place par une entreprise extérieure.

Délai : Pas 2018.

DREAL

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui NonProposition de mise en demeure Oui NonProposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

A venir lors de la prochaine inspection, d'avance des travaux sera précisé dans le rapport annuel d'activités.

L'inspection le : 01/12/2017.

Fiche soldée le 18/6/18

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

9

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : LA PROVENCE

site inspecté : BRIGNOLES

Date de l'inspection: 25/10/2017

Constat de l'inspecteur :

Le contrôle acoustique doit présenter l'émergence dans les ZER.

~~1 - Un plan de~~

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : Article 18.4 de l'arrêté préfectoral du 24/03/2017

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

D. JARDON

Rep. Sécurité Environnement

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Les zones à émergence réglementée seront prises en compte et intégrées dans le prochain contrôle des émissions sonores.

Délai : Février 2018.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Proposition de mise en demeure	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Proposition d'arrêté complémentaire	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires :

A vérifier lors de la prochaine inspection.
A préciser dans votre rapport annuel d'activités

L'inspection le : 01/12/2017

DREAL

X Fiche soldée le 18/6/2018